

L'An Deux Mille Dix, le TRENTE MARS à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEPOITTEVIN – LEONARD – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – SOURISSE – M. LEPELLETIER – Mme DELAUNAY – M. LE MIEUX – M. VIGNET – Mme FATOME – M. PINEL – Mme LEFEVRE – M. BURNOUF – Mme GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLEDE – M. LOAS – M. NOLLEAU – Mme BLAIZOT – MM. BLAIZOT – PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD) – Mme RENARD (pouvoir à Mme DUBOST)
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs – Création de postes

Il est exposé au Conseil Municipal qu'un poste est actuellement à pourvoir au Centre Technique des Espaces Verts. Aussi, il convient de prendre toutes les dispositions afin d'élargir les possibilités de recrutement dans la catégorie C.

C'est pourquoi, il est proposé de créer :

- soit 1 poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet
- soit 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- soit 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet

Ceci exposé, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la modification du tableau des effectifs à effet du 1^{er} avril 2010.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la commission des Finances, des Ressources Humaines et des Nouvelles Technologies

Après en avoir délibéré

AUTORISE la création d'un emploi à temps complet soit au grade d'adjoint technique de 1ère classe, soit au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, soit au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à effet du 1^{er} avril 2010.

Le Maire,

André ROUXEL